

TARIFICATION SOLIDAIRE POUR L'ANNÉE 2023-2024 (De juillet à juillet)

Pour tout changement de situation en cours d'année,
contacter le CCAS de la ville de Quimper au 02 98 64 51 00

VOS INFORMATIONS

MONSIEUR :

- Nom :
- Prénom :
- Date de naissance :
- Adresse :
- Code Postal/Ville :
- Tél. fixe : Tél. mobile :

VOS INFORMATIONS

MADAME :

- Nom :
- Prénom :
- Date de naissance :
- Adresse :
- Code Postal/ville :
- Tél. fixe : Tél. mobile :

- **Situation de famille** : célibataire / marié(e) / concubinage / pacsé(e) / séparé(e) / divorcé(e) veuf(ve) (**rayez les mentions inutiles**)

ENFANT A CHARGE		
NOM	Prénom	Date de naissance

- **Réservé à l'administration** : Quotient : Tarif :

Je certifie l'exactitude des renseignements et m'engage à faire connaître au Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Quimper tout changement de nature à modifier le tarif applicable.

Fait à Quimper, le.....Signature

Demande à remplir par la famille et à déposer au Centre Communal d'Action Sociale (21 bis, rue Etienne Gourmelen ou 8, rue Verdelet- Quimper), dans les mairies annexes, les mairies des communes de Quimper Bretagne Occidentale, du Pays Glazik, à la Mission Locale, au CCAS de Briec, au Pimm's de Quimper.

Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification à l'égard des informations nominatives recueillies auprès du C.C.A.S. de Quimper.



QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL

Demande de tarification solidaire

Une demande doit être effectuée pour chaque année

Quimper Bretagne Occidentale accorde une tarification solidaire dans les transports publics qui permet une réduction sur le montant des abonnements mensuels et annuels, ainsi que sur le carnet 10 voyages.

PIÈCES À FOURNIR (photocopies) :

Afin de traiter votre dossier, merci de joindre à votre demande les pièces suivantes :

- Pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport ou extrait d'acte de naissance ou carte d'ancien combattant ou carte d'invalidité ou permis de conduire ou titre de séjour) et livret de famille
- Avis d'imposition ou de non imposition n-2

Et selon votre situation (si différente de celle figurant sur avis d'imposition):

- Dernier décompte de versement de prestations par votre caisse d'allocation (concerne uniquement les allocataires de la MSA).
- Dernier décompte de versement trimestriel des allocations chômage.
- Notification du Pôle Emploi du mois en cours ou le rejet.
- Bulletins de salaire, rémunération de stage.
- Dernier versement de Sécurité Sociale : pension d'invalidité, indemnités journalières, rente du travail.
- Justificatif pension alimentaire.
- Bilan comptable pour les artisans/commerçants.

Le calcul du quotient familial s'effectue selon les modalités de calcul du quotient familial CAF.

$$\text{QF Cnaf} = \frac{\text{ressources annuelles imposables} / 12}{\text{nombre de parts du foyer}}$$

Quotient familial	Taux de réduction	Coût des abonnements en tarification solidaire	
		Mensuel	Annuel
De 610 à 819	25%	24 €	228 €
De 530 à 609	50%	16 €	152 €
De 450 à 529	75 %	8 €	76 €
≤ à 449	95%	1,80 €	18 €

La grille des quotients familiaux, ouvrant les droits aux tarifs réduits, est fixée chaque année par le Conseil Communautaire de Quimper Bretagne Occidentale.